La Voix des Collines

Bulletin municipal d'information

Hiver 2019-2020 / Volume 24, no 4

MRC Matawinie

MOT DU MAIRE

L'hiver déjà solidement implanté, pour le plus grand plaisir de certains et pour le plus grand malheur des autres !... nous rapproche également de la fin imminente de l'année en cours, une année très active, il faut le dire !!!!

Au cours de cette année 2019, le conseil a adopté la Politique familiale municipale, afin d'assurer à ses familles damiennoises un milieu de vie de qualité. Il a également renouvelé diverses ententes avec plusieurs partenaires locaux dont : CREVALE (pour la persévérance scolaire), la CROIX ROUGE pour son entente de service auprès des sinistrés, le PROGRAMME DE SOUTIEN à la démarche MADA (Municipalité Amie des Aînés(es) dans une action collective regroupant plusieurs municipalités du Québec. Il a par ailleurs participé au comité de suivi du *Centre d'Action bénévole Brandon* et à l'activité de financement du *Fonds de protection de l'environnement matawinien*, activité tenue à Saint-Jean-de-Matha sous forme de jeu d'évasion en remplacement du traditionnel tournoi de golf.

La vie politique de la municipalité a vécu quelques soubresauts avec la démission de la conseillère du district 6 (secteur du lac Corbeau), et la vacance au poste de conseiller du district 1 (nord de la municipalité); ces départs ont conséquemment justifié la tenue d'élections complémentaires en cours d'année, avec comme résultats l'élection de monsieur Eric Deslongchamps au district 1, et de madame Christiane Beaudry au district 6, que nous accueillons avec plaisir au sein de l'équipe municipale.

Du côté administratif, le départ de l'inspectrice en environnement et du directeur général, tous deux en poste depuis près d'un an, a généré un mouvement de personnel que nous estimons heureux, non sans causer quelques bouleversements administratifs, dont certains délais dans les réponses aux contribuables, que nous déplorons certes et pour lesquels nous apprécions votre compréhension. Un réaménagement au niveau des services « urbanisme et gestion du territoire » et « environnement et hygiène du milieu » permet d'accueillir, dorénavant, monsieur Mario Morin comme directeur général (riche d'un bagage inestimable de connaissance du milieu damiennois et de son histoire, après une vingtaine d'années au service de la municipalité) et monsieur Eric Gélinas, qui assumera la tâche de direction des deux services sus-mentionnés. À ce dernier se joint monsieur Jonathan Cusson, formé durant les derniers mois à différentes tâches environnementales (aqueduc, égout….) qui agira à titre d'inspecteur de ces deux services.

De plus, nous avons procédé à l'embauche d'une directrice des loisirs et de la culture par intérim (madame Jennifer Roy) en remplacement de notre directrice des loisirs, absente temporairement. Et, finalement, nous avons procédé à l'amélioration de notre site Internet et complété l'inscription au logiciel en ligne de la plateforme Cyberimpact (Infolettre) à laquelle tout citoyen de Saint-Damien peut s'inscrire pour recevoir les dernières informations.

Pour nous permettre de nous conformer au nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Matawinie, une refonte en profondeur de nos propres plan et règlements d'urbanisme a reçu l'approbation finale de la MRC et nos nouveaux règlements d'urbanisme ont maintenant cours

sur le territoire.

J'aimerais ici énumérer, en cascade, quelques autres actions ou interventions de votre conseil municipal en cours d'année:

- Ajout d'une nouvelle rue près du lac Noir, à la limite sud-est de notre territoire, près de Saint-Jean-de-Matha : la rue des Outardes
- Adoption d'un nouveau règlement traitant des feux à ciel, élaboré avec l'aide du chef pompier pour permettre une mise à jour des règles entourant cette activité saisonnière, et ce, pour votre plus grande sécurité et le respect des concitoyens
- Levé du moratoire sur la délivrance de permis pour les équipements accessoires autorisés aux sites de camping de ZEC
- Nettoyage et désensablement des puits d'eau potable alimentant l'aqueduc du village
- Réparation majeure au ponceau du chemin des Cascades près du chemin Ida
- Achat et installation d'équipement de télémétrie pour la surveillance du réseau d'aqueduc et d'égouts de la municipalité, permettant ainsi de libérer le temps de surveillance quotidien, fin de semaine incluse
- Modification de la rémunération des pompiers de Saint-Damien, pour les temps de pratique et/ou d'intervention sur le site d'un sinistre, en concordance avec celle de nos voisins.

Avec toute l'effervescence entourant, entre autres, la réorganisation de l'équipe municipale, nous avons réussi, à notre plus grande satisfaction, l'élaboration d'un budget équilibré pour l'année 2020. Il vous sera présenté lors d'une séance extraordinaire au cours du mois de décembre.

Je m'en voudrais de terminer ce « Mot du maire » sans souligner, de façon particulière, et féliciter avec empressement, l'entraide citoyenne que nous avons pu constater, cette année, au sein de notre population. Un groupe de citoyens résidant dans la partie ouest de Saint-Damien a initié un travail de nettoyage de la forêt environnante, là où certains individus sans scrupule utilisent la forêt comme dépotoir.

Je cite une partie de la correspondance entre notre nouvel inspecteur et un membre de cette mobilisation citoyenne : « Nous avons espoir que tous ensemble et avec la participation de la municipalité de Saint-Damien, nous réussirons à protéger cette magnifique forêt qui borde nos résidences. Je sais qu'il y a encore beaucoup d'effort et d'énergie à mettre afin de corriger cette fâcheuse situation. Je suis très motivé à poursuivre cette démarche de nettoyage, mais aussi à sensibiliser mes proches voisins de l'importance de garder notre région en santé. »

Bravo ! En espérant que l'idée se propage partout sur notre territoire ! …

Je vous souhaite à tous et à toutes un très Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse Année 2020 avec toute la santé nécessaire pour connaître le bonheur de vivre à Saint-Damien.

Daniel Monette, maire

Prochaines séances ordinaires du conseil municipal
(Les séances ont lieu le troisième mardi du mois)
10 décembre, 21 Janvier, 18 Février, 17 Mars
à la salle du conseil municipal, 6850 chemin Montauban, à compter de 20 h

TRAVAUX PUBLICS

L'HIVER EST ARRIVÉ, LA NEIGE AUSSI…

Et oui, l'hiver s'est à nouveau bien installé et inévitablement la neige qui l'accompagne. Les équipes de déneigement ont débuté leur travail depuis quelques semaines déjà, afin d'assurer un service de qualité.

Lors des opérations générales de déneigement, quatre véhicules sillonnent les chemins, chacun ayant son circuit prédéterminé. L'administration municipale reçoit chaque hiver des plaintes soulevées en raison des délais tardifs de déneigement invoqués. Nous jugeons nécessaire d'expliquer le mode opératoire appliqué pour assurer le service du déneigement.

À moins de circonstances particulières, les véhicules de déneigement se mettent en opération dès qu'il y a au sol de 3 à 4 pouces de neige. Nous l'avons mentionné plus haut, quatre véhicules sont affectés au déneigement. Le circuit de chacun prend en moyenne de 4 à 5 heures.

C'est donc dire que suivant le départ du véhicule, certains chemins ne seront déneigés que 1 heure, 2 heures, 3 heures, 4 heures plus tard. Une réalité qui ne peut être contournée. Certains chemins seront ainsi déneigés plus tôt que d'autres. Nous le répétons, le temps nécessaire pour déneiger tous les circuits est de 4 à 5 heures. Il y a donc des premiers desservis et inévitablement des derniers.

Lors de tempêtes soutenues, où la neige tombe avec intensité, les véhicules ne chôment pas. Le chemin déneigé à 6 heures le matin devrait parfois être déneigé à nouveau vers 9 heures ce même matin. Cependant, nous le rappelons, le temps nécessaire pour déneiger les circuits respectifs est de 4 à 5 heures. Il est donc évident que pour certains, cette réalité occasionnera des inconvénients, inconvénients qui feront l'objet de plaintes pour lesquelles le service de déneigement n'aura aucune solution à proposer.

Afin de faciliter les opérations de déneigement, nous tenons à rappeler certaines règles qui doivent être respectées :

- **Entre le 15 novembre et le 1er avril, il est interdit de stationner un véhicule sur une voie de circulation;**
- **En tout temps, il est interdit de déposer de la neige sur une voie de circulation (neige provenant souvent des entrées déneigées). Cette situation peut être à l'origine d'accident, tant de la part des déneigeurs que des usagers des chemins;**
- **S'il y a tempête, il est demandé de ne pas placer les bacs roulants (déchets, recyclage) sur la voie de circulation. De façon idéale, retarder leur vidange à une prochaine collecte.**

À titre expérimental pour le présent hiver, il a été demandé que les abrasifs épandus sur le chemin du Lac Corbeau le soient uniquement aux endroits jugés dangereux : les courbes et côtes prononcées.

L'application de cette mesure aura un effet significatif sur l'environnement : les abrasifs épandus contiennent en effet des produits (sel) non naturels. Les cours d'eau et les terrains riverains s'en réjouiront. Si l'expérience s'avère positive, elle pourra s'appliquer à bon nombre d'autres chemins lors d'hivers subséquents. Évidemment, lors de conditions climatiques exceptionnelles (verglas, notamment), les abrasifs seront épandus de façon uniforme.

En terminant, nous le rappelons, il faut adapter la conduite automobile aux conditions prévalant. Il est illogique de penser que l'on peut rouler aussi rapidement l'hiver sur une chaussée enneigée qu'en période estivale. Il a été prouvé que les sorties de route sont dans la majorité des cas attribuables à la vitesse et non pas du fait que les chaussées soient glacées ou glissantes.

Merci pour votre coopération et votre patience. L'hiver nous paraitra ainsi moins long, et tellement plus agréable!

TAXES MUNICIPALES !

Voilà! C'est terminé… du moins, pour cette année !

En effet, le 4e et dernier versement annuel était le 15 novembre.

Vous vous demandez peut-être si toutes vos taxes sont payées. Dans le doute, n'hésitez pas à communiquer avec Sabrina à la réception laquelle se fera un plaisir de vous informer sur l'état de votre ou vos comptes de taxes. Vous éviterez ainsi des surprises !

HORAIRE DE LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Nous désirons porter à votre attention que les dates de collecte des matières résiduelles varieront légèrement entre Noël et le Nouvel An en raison des congés des employés municipaux. Vous trouverez l'horaire des collectes pour cette période ci-après.

DÉCEMBRE

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
22	23	24	Noël 25	26	27	28
29	30	31				

2020 JANVIER 2020

DI	LU	MA	ME	JE	VE	SA
			Jour de l'an 1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS, UN NOUVEL OUTIL TOUT EN SOUPLESSE !

La municipalité de Saint-Damien s'est dotée d'un règlement sur les usages conditionnels afin de pouvoir autoriser certains types d'usages sur le territoire sans que ceux-ci ne soient autorisés dans une zone donnée. Une telle demande est soumise à un processus particulier et doit être soumise au comité consultatif d'urbanisme (CCU) qui ayant pour mandat d'analyser chaque demande en fonction de critères d'évaluation édictés au règlement et de faire une recommandation au conseil municipal.

Celui-ci pourra accepter ou refuser une demande en fonction de la recommandation du CCU.

Les usages devant être soumis au processus sont : *Les résidences de tourisme, les gîtes touristiques, l'hébergement de type non conventionnel et l'entreprise rurale*.

Si vous désirez exercer ce type d'entreprise, vous devez obligatoirement adresser une demande au service de l'urbanisme et remplir un formulaire à cet effet.

TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ …MÊME EN PÉRIODE HIVERNALE, UN PERMIS EST REQUIS !

Vous désirez profiter de l'hiver pour effectuer des travaux à l'intérieur de votre résidence ?
Un permis est peut-être nécessaire en fonction de votre projet.
Pour avoir l'heure juste, n'hésitez pas à communiquer avec le service de l'urbanisme.

Les bacs roulants (ordures et recyclage) ne seront plus ramassés s'ils ne sont :

- Pas déneigés;
- Pas libres d'accès (faciles à rouler jusqu'au camion, espace déneigé);
- Pas placés à l'endroit adéquat, c'est-à-dire à 2 mètres maximum de la route.

Il est de la responsabilité du citoyen de procéder au déneigement, au dégagement et à la manipulation des bacs.

Notez également que les bacs **permanents ne sont pas permis**. Il est de **votre** responsabilité de vous assurer que vos bacs retournent à l'endroit prévu à cet effet sur votre propriété lorsque la collecte a été effectuée. Le cas échéant, si un bris survenait, la Municipalité **se dégage de toute responsabilité** et les réparations ou le remplacement sera entièrement à vos frais.

Merci de votre collaboration

En cette période de l'année beaucoup de personnes utilisent des chandelles, alors je vous émets les conseils suivants ;

Les chandelles sont souvent associées à la détente et à une douce ambiance. Utilisées sans précaution, elles peuvent cependant parfois faire tourner ces beaux moments au cauchemar.

Comment choisir le chandelier et les chandelles

- Choisissez un chandelier stable, fabriqué avec un produit incombustible, assez grand pour recueillir la cire qui coule de la chandelle. Évitez les chandeliers de bois ou de plastique
- Portez une attention particulière aux chandeliers de verre : la chaleur de la chandelle peut les faire casser.
- Évitez les chandelles à plusieurs mèches : elles peuvent produire une seule flamme très longue et de chaleur intense. Elles peuvent fondre rapidement et produire de grandes quantités de cire chaude.
- Évitez les chandelles dont la mèche contient du plomb. En se consumant, ces mèches produisent des vapeurs et de la poussière de plomb, toxique pour les enfants et les femmes enceintes.

Utilisation sécuritaire des chandelles

- Déposez-les toujours sur une surface stable, non glissante et non encombrée.
- Placez-les à plus de 30 cm de tout objet inflammable (rideaux, décorations de papiers, nappes, serviettes de papier, literie, tapisserie, boiseries, livres, etc.).
- Évitez de les utiliser dans la chambre à coucher : on peut s'endormir sans avoir éteint la chandelle.
- Coupez la mèche à cinq millimètres avant de l'allumer. Coupez-la ensuite toutes les deux à trois heures, si nécessaire, afin d'éviter que la flamme soit trop haute.
- Évitez d'allumer une chandelle lorsque vous êtes sous l'effet de l'alcool ou des médicaments, car votre vigilance est diminuée!
- Évitez de vous servir d'une chandelle pour en allumer une autre.

Éteignez les bougies lorsque vous quittez une pièce ou la maison, même pour une courte période, et lorsque vous allez au lit. Ne laissez jamais les chandelles sans surveillance!

Évitez d'installer les chandelles dans des endroits où elles risquent d'être renversées par un courant d'air ou un passant.

Placez-les hors de portée des enfants et des animaux domestiques.

Ne vous déplacez pas avec une chandelle ou une lampe à l'huile allumée !

En terminant, au nom de toute l'équipe, passez de très joyeuses fêtes et soyez prudents !

La Bibliothèque fera relâche pour la période des fêtes du mardi 17 décembre au samedi 4 janvier inclusivement

L'année 2019 se termine sur une très belle note !

Les 10 premières années de notre bibliothèque dans les locaux actuels s'enorgueillissent d'un bilan plus que positif :

- une cinquantaine de bénévoles ont contribué aux efforts collectifs, pour pas moins de **8 500** heures de bénévolat
- les abonnés ont généré **130 000** prêts de livres, pour le plaisir de lire (ou d'apprendre à lire ….)
- les artisans et artistes de la région ont permis la tenue de **200** expositions tout aussi intéressantes les unes que les autres, et autant d'activités jeunesse pour le plus grand plaisir des petits et des grands

Créant ainsi une effervescence et une richesse culturelle axées sur le mieux-être collectif de notre population locale.

Dans l'esprit de cette période de l'année propice aux bilans de toutes sortes, l'équipe de la bibliothèque municipale vous remercie sincèrement de votre participation à la vitalité de ce service de première ligne pour une population avide de connaissances et d'apprentissage.

Nous vous souhaitons une année 2020 à la hauteur de vos aspirations, avec joies et bonheurs multiples pour vous accompagner tout au long de l'année.

UN PREMIER BILAN POSITIF DU PLAN D'ACTION DE LA POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

Bientôt un an que la Politique familiale municipale de Saint-Damien a été adoptée par le conseil municipal. Sa mise en œuvre a donc débuté depuis, sous la supervision du Service des loisirs et de la culture, en collaboration avec tous les autres services, les élus et les organismes, associations et comité du territoire.

La Municipalité est très fière du bilan positif de ses réalisations de la première année. Force est de constater que les familles ont réellement été au cœur des réflexions et préoccupations municipales. De multiples actions ont été réalisées, touchant tous les axes d'intervention de la Politique. Elles sont nombreuses et touchent l'ensemble des activités de la Municipalité.

Nous vous invitons donc à consulter le Bilan du plan d'action 2019 sur notre site Internet, sous l'onglet Politique familiale.

SERVICE DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

Programmation Hiver 2020

Période d'inscription : du 8 au 22 janvier

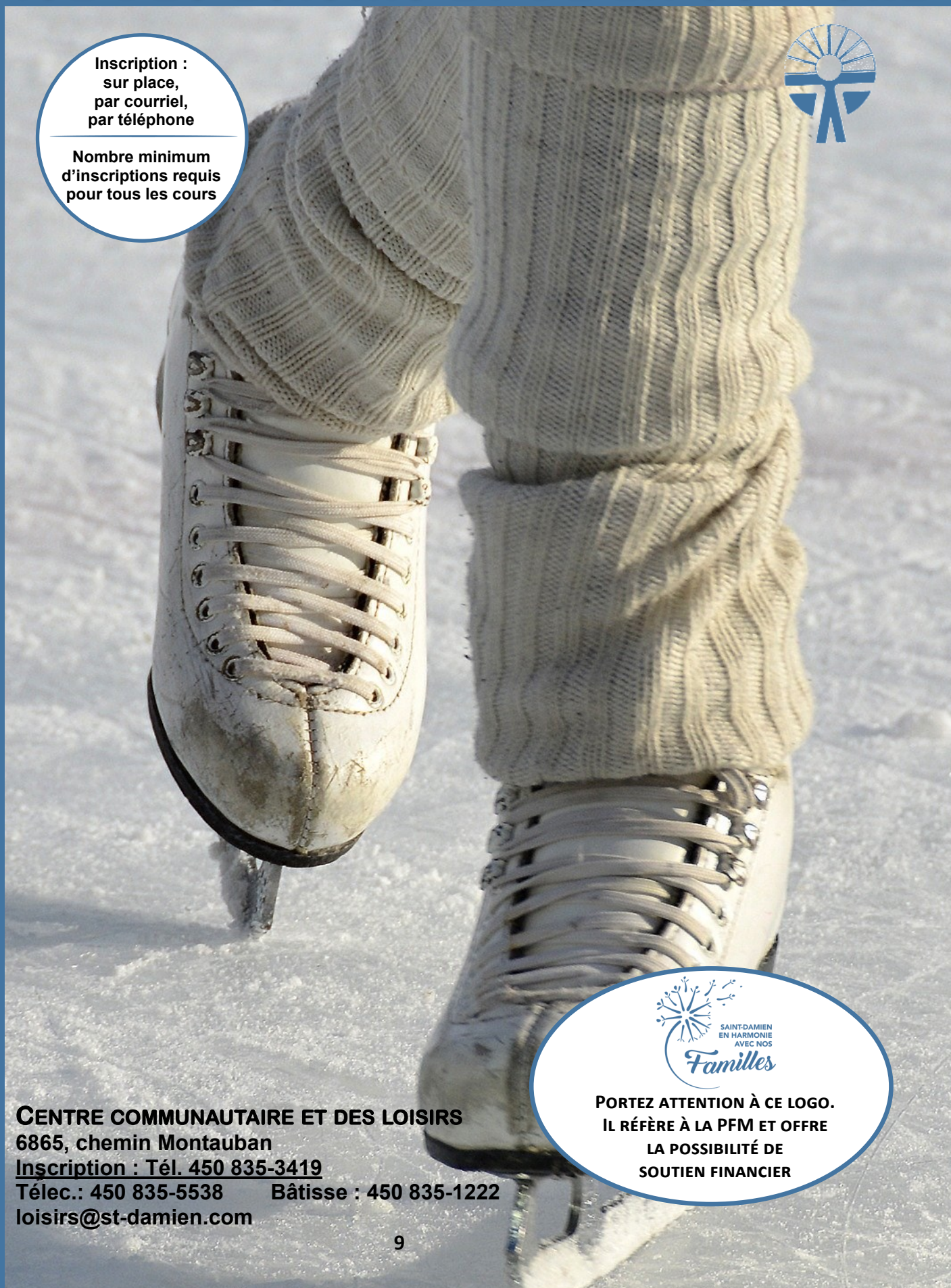

Inscription :
sur place,
par courriel,
par téléphone

Nombre minimum d'inscriptions requis pour tous les cours

SAINT-DAMIEN EN HARMONIE AVEC NOS *Familles*

PORTEZ ATTENTION À CE LOGO. IL RÉFÈRE À LA PFM ET OFFRE LA POSSIBILITÉ DE SOUTIEN FINANCIER

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DES LOISIRS
6865, chemin Montauban
Inscription : Tél. 450 835-3419
Télec.: 450 835-5538 Bâtisse : 450 835-1222
loisirs@st-damien.com

OUI à l'enfance NON à la violence

ACTIVITÉS — POUR TOUS

BADMINTON LIBRE

CLIENTÈLE : Pour tous **PAR** : Service des loisirs **LIEU** : École Saint-Coeur-de-Marie, 6960, Principale
HORAIRE : Mercredi : 18 h 30 à 19 h 30 **ou** 19 h 30 à 20 h 30 **DÉBUT :** 29 janvier
DURÉE : 10 sem. **COÛT** : 25 $ / personne **NOTE** : Équipement requis.
Gratuit pour les moins de 18 ans accompagnés d'un adulte.

SECOURISME

CLIENTÈLE : 12 ans et +
PAR : Stéphane Massé (Instructeur SIR-PS-SA (FMCQ)) **LIEU** : Centre multifonctionnel, 2080, Taschereau
HORAIRE : Samedi, 8 h 30 à 16 h 30 **DATE** : 28 mars **DURÉE** : 1 journée
COÛT : 65 $ **NOTE** : Inscription obligatoire. Carte valable 3 ans. Reconnue pour les garderies et CPE

ACTIVITÉS — ADULTE

YOGA (JOUR)

CLIENTÈLE : Adulte
PAR : Sophie Desjardins
LIEU : Centre communautaire, 6865, chemin Montauban
HORAIRE : Lundi, 9 h à 10 h 30
DÉBUT : 27 janvier **DURÉE** : 10 semaines
COÛT : 110 $
NOTE : Intermédiaire.
Tapis requis.
Places limitées

YOGA (SOIR)

CLIENTÈLE : Adulte
PAR : Anika Boissonneault
LIEU : Centre communautaire, 6865, chemin Montauban
HORAIRE : Mardi, 18 h à 19 h 30
DÉBUT : 28 janvier **DURÉE** : 10 semaines
COÛT : 110 $
NOTE : Intermédiaire.
Tapis requis.
Places limitées

DANSE HIP-HOP ET JAZZ MODERNE

CLIENTÈLE : Adulte
PAR : Joanie Robert
LIEU : Centre communautaire, 6865, chemin Montauban
HORAIRE : Mercredi, 19 h à 20 h
DÉBUT : 29 janvier **DURÉE** : 10 semaines
COÛT : 55 $
NOTE : Vêtements confortables requis.
Places limitées (10)

HOCKEY BOTTINE

CLIENTÈLE : Ado-Adulte
PAR : Service des loisirs
LIEU : Centre communautaire, 6865, chemin Montauban
HORAIRE : Jeudi, 19 h 30 à 20 h 30
DÉBUT : 9 janvier
DURÉE : Environ 8 semaines
COÛT : Gratuit **NOTE** : Casque et bâton obligatoires, équipement de protection fortement recommandé
Appel de responsables d'équipe

LIGUE DE QUILLES - LES VIEILLES QUILLES (DEPUIS 1997)

CLIENTÈLE : Adulte **PAR** : Michel Cadotte **LIEU** : Quillorama St-Gabriel inc.
HORAIRE : Lundi, 13 h 30 à 16 h **DÉBUT** : 6 janvier **COÛT** : 11 $
NOTE : Inscriptions sur place ou Michel Cadotte 450 755-0425. Les équipes sont faites à chaque semaine **avec les joueurs présents**. Location de souliers sur place. Boules fournies.

MUNICIPALITÉ Défi Santé

MANGEZ MIEUX, BOUGEZ PLUS ET PRENEZ SOIN DE VOUS.
Trois habitudes de vie gagnantes qui favorisent une meilleure santé physique et mentale !

PRIORITÉ À CEUX QUI ÉTAIENT DÉJÀ INSCRITS AUX COURS D'AUTOMNE 2019

ACTIVITÉS — JEUNESSE

HEURE DU CONTE

RECHERCHE DE BÉNÉVOLE LECTEUR

CLIENTÈLE : 2 à 5 ans
LIEU : Bibliothèque , 2045 rue Taschereau
HORAIRE : Mardi, 10 h à 11 h
NOTE : Janvier-Février-Mars-Avril

GRATUIT, INSCRIPTION OBLIGATOIRE
L'ACTIVITÉ SERA MAINTENUE SUIVANT LES DISPONIBILITÉS DES RESSOURCES

GARDIENS AVERTIS

CLIENTÈLE : 11 ans et +
PAR : Nancy Riquier
LIEU : Centre multifonctionnel, 2080, rue Taschereau
HORAIRE : Samedi 9 h à 16 h
DÉBUT : 3 mai
COÛT : 40 $
NOTE : Ce cours vise à préparer les jeunes à devenir des gardiens d'enfants consciencieux et compétents.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE
(10 inscriptions obligatoires pour la tenue du cours)

INITIATION À LA DANSE HIP-HOP ET JAZZ MODERNE

CLIENTÈLE : 6-12 ans
PAR : Joanie Robert
LIEU : Centre communautaire, 6865, chemin Montauban
HORAIRE : Samedi, 9 h 35 à 10 h 35
DÉBUT : 25 janvier **DURÉE** : 10 semaines
COÛT : 55 $
NOTE : Vêtements confortables requis.
Places limitées (8)

INITIATION À LA DANSE - DANSE CRÉATIVE

CLIENTÈLE : 3-5 ans
PAR : Joanie Robert
LIEU : Centre communautaire, 6865, chemin Montauban
HORAIRE : Samedi, 8 h 30 à 9 h 30
DÉBUT : 25 janvier **DURÉE** : 10 semaines
COÛT : 55 $
NOTE : Vêtements confortables requis.
Places limitées (8)

ARTS DU CIRQUE

CLIENTÈLE : Parascolaire / Parent - Enfant / Ado-Adulte / Initiation 7-12 ans
PAR : Yuna Paquin, Steve Mantha, Frédérick Brabant
LIEU : École Saint-Coeur-de-Marie, 6960 Rue Principale

PARENT / ENFANT

Lundi, 6 à 8 ans
18 h 30 à 19 h 30
Début : 3 février

Mardi, 3 à 5 ans
18 h 30 à 19 h 30
Début : 4 février

Samedi, 4 à 8 ans
9 h à 10 h
Début : 8 février

Durée : 12 semaines
Coût : 96 $

ADO/ADULTE 11 ANS ET +

Jeudi, 19 h à 20 h 30
Début : 6 février
Durée : 12 semaines
Coût : 144 $

INITIATION 7-12 ANS

Samedi, 10 h 30-midi
Début : 8 février
Durée : 12 semaines
Coût : 144 $

PARASCOLAIRE

Lundi, 3e et 4e années
15 h 20 à 16 h 50
Début : Lundi, 3 février

Mardi, maternelle, 1e et 2e années
15 h 20 à 16 h 50
Début : Mardi, 4 février

Jeudi, 4e, 5e et 6e années
15 h 20 à 16 h 50
Début : 6 février

Durée : 12 semaines
Coût : 144 $

Spectacle de fin d'année
25 et 26 avril 2020

NOTE : Possibilité de payer en 2 versements (1e et 6e cours)
Places limitées

1 année de santé, 52 semaines de grande activité, 365 jours de joie, 8 760 heures de satisfaction, 525 600 minutes de prospérité, 31 536 000 secondes de bonheur

Et plus encore ! .....

A vous tous, citoyens damiennois, bénévoles, collaborateurs, partenaires et amis

Mes vœux les plus sincères vous accompagnent

En ce début d'année 2020

À la merveilleuse équipe qui a pris le relais dans un creux de vague
et assuré la continuité du service des loisirs
De belle et bonne façon, en 2019,
merci, merci, merci !!!

Nathalie Desrosiers, directrice du Service des loisirs

Bénévoles demandés pour surveillance
Communiquez avec le Service des loisirs

DISCO SUR LA PATINOIRE

Réservé aux jeunes de 9-13 ans
Vendredi, 31 janvier
19 h 30 à 22 h

WIXX

Animation

Défi à relever

Chocolat chaud, pop corn,
galettes maison, Fruits

Centre communautaire des loisirs, 6865 chemin Montauban

L'ORGANISATION SE RÉSERVE LE DROIT DE METTRE FIN À LA SOIRÉE OU RETOURNER TOUT JEUNE QUI NE RESPECTE PAS LES RÈGLEMENTS.

En cas de tempête, l'activité sera reportée au vendredi 7 février

Je choisis OSER-JEUNES
Parce que la persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous!

Zone Wi-Fi gratuit dans un rayon de 70 mètres du Pavillon 2
LIEUX SOUS SURVEILLANCE

MODE DE PAIEMENT

CHÈQUE À L'ORDRE DE MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAMIEN,
ARGENT COMPTANT OU INTERAC

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Par courriel : loisirs@st-damien.com
Par téléphone : 450 835-3419
Sur place : 6850, chemin Montauban

IL EST À NOTER QU'UN COURT DÉLAI EST NÉCESSAIRE POUR L'ACHEMINEMENT DES DEMANDES DE REMBOURSEMENT ET L'OBTENTION D'UNE AUTORISATION DU CONSEIL MUNICIPAL AVANT DE PROCÉDER AU REMBOURSEMENT.

Soutien sports, activités et disciplines Hors territoire, remboursement de 35% sur les frais d'inscription s'adressant aux jeunes de 17 ans et moins aux études jusqu'à concurrence de	**Soutien financier couches lavables** Le programme *Soutien financier couches lavables* offre sur présentation de facture de l'année en cours le remboursement de 100 $ / enfant / année pour les enfants de moins de 12	**Soutien aux familles à faible revenu** Rabais de 50% sur les frais d'inscription pour les jeunes de 17 ans et moins aux études inscrits aux activités locales jusqu'à concurrence de 150 $/année/famille

PROCÉDURE ET FORMULAIRE DISPONIBLES SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ
www.st-damien.com

PATINOIRE HOCKEY / ANNEAU DE GLACE
FOYER ET AMBIANCE FESTIVE

NOUVEL HORAIRE

HORAIRE RÉGULIER
Lundi au jeudi : 15 h à 20 h
Vendredi : 15 h à 22 h
Samedi : 10 h à 22 h
Dimanche : 10 h à 20 h

HORAIRE TEMPS DES FÊTES
Du 21 décembre au 5 janvier : 10 h à 21 h
24 et 31 décembre : 13 h à 17 h
25 décembre et 1er janvier : **Fermé**

CONGÉS SCOLAIRES : ouvert dès 10 h

HORAIRE DE LA SEMAINE DE RELÂCHE (2 AU 6 MARS)
Lundi au jeudi : 10 h à 21 h
Vendredi : 10 h à 22 h

HORAIRE DES FEUX DE FOYER
Vendredi 18 h à 21 h
Samedi et Dimanche 14 h à 17 h
Le feu peut être annulé sans préavis.
Prêt d'exerciseur pour les jeunes de moins de 8 ans.

⇒ **Le Service des loisirs, par le biais des employés de surveillance, se réserve le droit de retourner tout jeune ou adulte ne respectant pas les règlements ou le code de vie des lieux.**
⇒ **S'il survient un accident sur le site des loisirs, l'accidenté, selon la gravité des blessures, sera retourné immédiatement à son domicile ou envoyé à l'urgence par ambulance.**
⇒ **Le Service des loisirs assure la sécurité des lieux et n'est pas responsable des jeunes laissés seuls. La surveillance parentale est nécessaire au bon fonctionnement.**
⇒ **La Municipalité n'est pas responsable des vols, il est fortement recommandé de laisser tout matériel de valeur à votre domicile.**

GLISSADE - PRÊT DE SOUCOUPES
Sur le site du Centre communautaire des loisirs, entre la patinoire de hockey et l'anneau de glace.

PRÊT DE RAQUETTES ET DE SKIS DE FOND AU CENTRE COMMUNAUTAIRE DES LOISIRS
(Selon les heures d'ouverture des patinoires.) Gratuit aux résidents de Saint-Damien. Disponibles pour les adultes et les enfants.

- Formulaire à remplir sur place, accessible selon l'horaire d'ouverture des patinoires ou de la glissade.
- Nombre limité
- Maximum de trois jours.

OUVERTURE DES SENTIERS SURVEILLEZ LES DÉTAILS SUR WWW.ST-DAMIEN.COM ET NOTRE PAGE FACEBOOK

LA SENTE BLANCHE

Plusieurs kilomètres de sentiers, entretenus mécaniquement, balisés, boisés ou non, pour tous les âges et tous les niveaux.

Cartes des sentiers disponibles sur le site Internet, au Centre communautaire des loisirs, à la Mairie et à la Bibliothèque.

MILLE MERCIS

Aux propriétaires de droits de passage et aux bénévoles.

CENTRE COMMUNAUTAIRE ET DES LOISIRS

6865, chemin Montauban
450 835-1222

La Ruche St-Damien

En cette période de préparation pour les Fêtes, la Ruche est en pleine activité. Au moment où vous lirez ces lignes, la Guignolée sera terminée et l'équipe de bénévoles et d'employés sera en préparation des paniers de Noël qui seront distribués, comme à chaque année, aux personnes dans le besoin de Saint-Damien. Si vous avez raté la Guignolée, sachez que vos dons (argent ou denrées) sont les bienvenus à n'importe quel moment de l'année. D'avance, nous vous remercions de vos dons et remercions les nombreux bénévoles qui auront participé à l'aventure Guignolée.

Question de rassurer les gens, les activités de la Ruche se poursuivent au même rythme effréné malgré le départ de notre coordonnatrice. Les employés et bénévoles ont admirablement bien pris la relève en attendant que la situation redevienne à la normale. Nous leur devons un bon coup de chapeau. C'est impressionnant et motivant de voir comment ces gens ont à cœur leur travail. Leur implication et leur dévouement sont exemplaires.

Vous avez, vous aussi, la chance de participer à ce beau travail d'équipe. La Ruche a toujours besoin de bénévoles occasionnels ou permanents. N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous avez envie de vivre une belle expérience de don de soi.

Nous tenons à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la Ruche tout au long de l'année, que ce soit par leur don en argent, en denrées ou en temps.

Nous vous souhaitons à tous de très belles fêtes et espérons avoir la chance de vous voir bientôt, que ce soit comme client de la friperie, comme donateur (vêtements, meubles, etc.) ou comme client du café-rencontre.

7221, chemin Beaulieu, 450 835-9228
laruchestdamien@gmail.com
www.laruchestdamien.com

Cible Famille Brandon est une Maison de la famille vous offre cet hiver …

Session « Parents d'ado… une traversée » pour les parents d'adolescent.es

- Atelier « Vie de famille, de la discipline à l'amour » pour les parents d'enfants 6-12 ans
- Activités « Parents-guides » pour les parents avec leurs enfants de 3-5 ans
- Formation « Prêts à rester seuls » pour les jeunes de 9-12 ans
- Des ateliers de stimulation pour les 0-12 mois, 1-2 ans, 2-3 ans et 4-5 ans
- Une halte-répit pour les enfants de 2 à 5 ans tous les mercredis

… et un Centre de ressources périnatales…

- Cours de RCR et premiers soins pour bébé et enfant
- Yoga prénatal et parent-bébé
- Accompagnement à la naissance
- Cours de massage pour bébé et enfant
- Services de relevailles à domicile
- Soutien en allaitement par les marraines Les Mères veilleuses.

Nous avons aussi de jolies salles pour vos événements familiaux et rencontres corporatives ! Activité de réunion, fête familiale, baptême, funérailles… Contactez-nous pour une location.

Pour plus d'information sur nos activités… Appelez-nous au 450 835-9094, visitez notre page Facebook ou notre site Internet au www.ciblefamillebrandon.com.

Vous voulez devenir membre ? L'organisme est situé au 15, rue Monday, à Saint-Gabriel.

Au plaisir de vous rencontrer !

La CDSD est heureuse d'annoncer l'embauche d'un agent de développement, M. Francis Jodoin.

Natif de Lanaudière et nouvellement citoyen de Saint-Damien, M. Jodoin a une formation en développement régional et une expérience dans différents organismes de développement lanaudois.

Il agit comme ressource à temps plein afin de mettre en œuvre les différentes initiatives de la CDSD et soutenir vos projets entrepreneuriaux, communautaires et citoyens.

La révision des règlements généraux de la CDSD a été complétée. Ces règlements encadreront les activités et décisions du conseil d'administration de la CDSD.
Le conseil d'administration aura également une plus grande participation citoyenne. Tous les citoyens, organismes et entreprises de la municipalité pourront être membres votants à l'Assemblée générale annuelle qui se tiendra le **11 février prochain à 19h**.

Vous pouvez donc dès maintenant vous inscrire comme membre via le site Internet de la CDSD (www.corposaintdamien.com) ou encore vous inscrire en personne au bureau de la CDSD au 2080, rue Taschereau.

Lors de cette assemblée se tiendra, notamment, l'élection de 5 administrateurs qui compléteront le conseil d'administration avec deux représentants nommés par la municipalité. Ces cinq administrateurs seront issus d'entreprises ou organisations de Saint-Damien (2 candidats), en plus de compter 2 membres citoyens (2 candidats) et un membre complémentaire pouvant être issu d'une des trois catégories précédemment mentionnées.

Les états financiers, le bilan de l'année 2019 et le plan d'action 2020 y seront aussi abordés.

D'ici le 11 février, n'hésitez pas à contacter Francis via la page Facebook de la CDSD, par courriel (info@corposaintdamien.com) ou par téléphone au 438 822-8344, si vous avez des besoins ou des projets en lien avec la mission de la CDSD.

Chez ***LES ARTISANES DE SAINT-DAMIEN*** l'artisanat a toujours eu une place de choix au coeur des activités des membres.

Les ateliers de même que les réunions mensuelles fournissent un lieu d'échange d'idées et de connaissances. Si vous êtes avides d'apprendre à développer vos talents manuels, venez vous joindre à nous au sous-sol de l'église au 6925, rue Principale les lundis à 13:30 heures.

L'exposition annuelle se tient la première fin de semaine du mois de novembre. Vous pouvez voir et acheter nos travaux à « **La galerie d'art** » située au 7130, chemin Montauban, Saint-Damien.

Pour plus d'information :

Nicole Pilon 450 835-3033 ou lesartisanesstdamien@hotmail.com

CENTRE D'ACTION
BÉNÉVOLE BRANDON

Bénévoles recherchés

Vivez une expérience humaine et significative en devenant bénévole au

Centre d'action bénévole Brandon !

Vous avez plus de 18 ans et avez à cœur le bien-être des personnes aînées ? Le **Centre d'action bénévole Brandon** est toujours à la recherche de personnes respectueuses, empathiques et pourvues d'une bonne écoute pour son service de transport accompagnement-bénévole. Ce service, rendu par des bénévoles, a pour objectif d'offrir une présence physique et sécurisante ainsi qu'un moyen de transport pour des rendez-vous médicaux ou psychosociaux.

En vous impliquant au Centre d'action bénévole Brandon, vous enrichissez votre vie, tout en contribuant au mieux-être des aînés de notre communauté. Offrez quelques heures ou une journée par semaine pour une expérience gratifiante dans le respect de vos disponibilités. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Marie-Claude Charrette au 450 835-9033.

INFO-AIDANT

1 855 852-7784

ÉCOUTE-INFORMATION-RÉFÉRENCES

Info-aidant est un service téléphonique professionnel, confidentiel et gratuit qui s'adresse aux proches aidants d'aînés et à leur entourage, aux intervenants et aux professionnels de la santé.

APPELEZ-NOUS

1 855 852-7784

info-aidant@lappui.org

Popote roulante

Le **Centre d'action bénévole Brandon** est fier de pouvoir offrir ce service depuis plus de 20 ans à la clientèle du secteur Brandon. Les popotes roulantes jouent un rôle essentiel en favorisant le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie. Nous offrons des repas maisons surgelés faits à partir d'aliments sains et saisonniers. Notre menu complet et diversifié comprend les plats principaux, les soupes et les desserts, le tout à prix très raisonnable.

Ce service s'adresse à une clientèle aînée, en perte d'autonomie, les gens qui ont une maladie chronique, un handicap physique ou intellectuel, ainsi que les personnes en convalescence. Les proches aidants peuvent également bénéficier du service de popote roulante. Nous offrons un service GRATUIT de livraison à domicile chaque deux lundis pour les gens qui sont à mobilité réduite et ne peuvent se déplacer. Il est également possible de venir chercher les commandes durant nos heures d'ouverture. Nous vous conseillons toutefois de téléphoner à l'avance afin de faire préparer votre commande.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Gabrielle Malo-Bibeau au 450 835-9033.

Le Centre d'action bénévole Brandon souhaite à tous un Joyeux temps des Fêtes !

Centre sportif et culturel de Brandon

Ensemble, partageons nos passions!

Rendez-vous au cscb.org

En tant que résident de Saint-Damien, vous avez accès à certains services offerts par le Centre sportif et culturel de Brandon.

IL SUFFIT D'UNE PREUVE DE RÉSIDENCE POUR EN PROFITER.

155, rue Saint-Gabriel, Saint-Gabriel

450 835-1454

LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE ET D'ÉCOLOGIE DE LA MATAWINIE (SHEM)

En relâche pour quelques mois, nous reprendrons nos activités en février prochain avec M. Larry Hodgson.

En 2020, la SHEM soulignera ses 35 ans ! Soyez des nôtres pour cet important évènement.

Conférences, voyages et visites de jardins seront au rendez-vous.
Pour information 450 835-9457

Notre fleur emblème :
Lupinus polyphyllus russell

Nous souhaitons à tous de très joyeuses festivités de fin d'année et une année 2020 des plus fleuries !

shmatawinie.fsheq.org

Retrouvez-nous sur

La mission de notre organisme est d'organiser des activités de prévention et de mise en forme pour une meilleure qualité de vie…

BADMINTON - PICKLEBALL
TENNIS – VÉLO (en été)
SANTÉ et MISE EN FORME
(conseils nutritionnels & exercices)
TAI-CHI - YOGA
MARCHE SPORTIVE - MARCHE URBAINE
MARCHE REMISE EN FORME
GYMNASTIQUE DU CERVEAU - CONFÉ-RENCES
DANSE EN LIGNE
ZUMBA DORÉE
JEUX DE SOCIÉTÉ (session d'hiver)
INSCRIPTIONS : 2 AU 12 DÉCEMBRE

Consulter notre site internet :
www.santeacoeur.org

Pour plus d'information
450 835-3592
25 boulevard Houle,Saint-Gabriel
santeacoeur@bellnet.ca

CLUB D'ÂGE D'OR ST-DAMIEN INC.
LE C.A.D.O.
(ORGANISME À BUT NON LUCRATIF)

Si vous désirez changer votre quotidien, rencontrer des gens intéressants, tout en ayant beaucoup de plaisir, joignez-vous à notre organisme. Nous vous proposons plusieurs activités qui sauront vous plaire. Voici un aperçu des activités :

- **Épluchette de blé d'Inde**
- **Encan**
- **Soirée Bistro**
- **Quilles-O-Thon**
- **Brunch**
- **Billard**
- **Cours de billard**
- **Cabane à sucre**
- **Plusieurs soupers (Noël, St-Valentin, …)**
- **Gymnastique du cerveau**
- **Ligue des vieilles quilles**
- **Cours de danse en ligne ($)**
- **Cours de danse sociale ($)**
- **Mise en forme**
- **Jeux de cartes, jeux de société**
- **et plus encore…**

Le tout dans un très beau local situé au :
6916 chemin Robitaille, Saint-Damien

BIENVENUE À TOUS

Pour plus d'informations
450 835-7722
cado.stdamien@yahoo.ca

LES JARDINS VILLAGEOIS

Printemps 2019, le rêve devient réalité!

Les jardins « partage », des lieux où vous pourrez « piquer une jasette » et partager des recettes, expérimenter la culture biologique, la permaculture et autres techniques.

Le projet a été chapeauté par le Regroupement Nature Saint-Damien et réalisé grâce à l'implication de nombreux bénévoles :

- La Municipalité, Robert Hardy, Jean Baril, Le CISSS Lanaudière
- Aux Jardins de l'Écoumène et Aux Jardins de la Bergère pour les semences et les plants
- La Ferme Robillard, L'Arbre et la Rivière, la Ferme Deschênes et La Belle Gousse
- Et les bénévoles : Michel St-Amour et Réjean Piette qui ont fabriqué les bacs, Lise Grimard qui s'occupait des panneaux, Catherine Rixhon, Serge Lacombe et Isabelle Imbeault

Vous aurez remarqué les neuf bacs au Centre multifonctionnel, les trois bacs à côté de la maison rose sur la rue Principale, la culture en pleine terre en façade du gîte Chêne et capucine...

En 2019, plusieurs activités ont parsemé notre parcours :

- la plantation d'ail par les élèves de l'école Saint-Cœur-de-Marie
- la cueillette de l'ail réalisée en août par les enfants du camp de jour
- l'installation des bacs, la plantation et le partage des récoltes tout au long de l'été
- un atelier des plus intéressants sur la culture des tomates, transmis par Isabelle Imbeault

Au printemps 2020, chères citoyennes et chers citoyens c'est un rendez-vous à venir cultiver, apprendre et socialiser aux Jardins Villageois!

Suivez-nous sur Facebook! Les jardins villageois de Saint-Damien

SURVEILLEZ L'ARRIVÉE DE VOTRE CALENDRIER DES COLLECTES 2020!

Le calendrier 2020 des collectes de matières recyclables et résiduelles, sera acheminé en début d'année avec votre compte de taxes. Le calendrier est conçu pour repérer facilement les différents jours de collecte afin que chaque citoyen participe efficacement au service de collecte des matières recyclables et résiduelles.

Les citoyens peuvent également se référer en tout temps au site Internet de la municipalité pour consulter ou imprimer le calendrier et la carte des circuits (**notez que la carte des circuits est disponible uniquement sur le site**)

www.st-damien.com

Le Carrefour canin, contrôleur animalier de la municipalité de Saint-Damien.
Toute situation relative aux animaux devra leur être rapportée directement par téléphone au numéro suivant : 844 752-2646.
Vous trouverez également d'autres informations importantes en visitant leur site Internet sur le lien suivant : www.carrefourcanin.com

LE TEMPS DES FÊTES

Le temps des réjouissances arrive à grands pas, apportant son lot de bonheurs et de préparatifs. Cependant, il est important de garder à l'esprit que ces temps festifs sont souvent synonymes de surconsommation et de gaspillage, tant alimentaire que matériel. Plusieurs gestes sont possibles afin de minimiser notre impact environnemental. Que ce soit pour la vaisselle utilisée ou pour le choix du sapin et du papier d'emballage, tous ces choix sont importants et ont leurs conséquences. À ce titre, Recyc-Québec a crée un aide-mémoire ludique que nous vous présentons ici. Si vous désirez en savoir plus sur les trucs et conseils disponibles pour vous aider à vivre un Noël le plus vert possible, vous pouvez consulter leur site Internet à l'adresse suivante :

www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/citoyens/mieux-consommer/aide-memoire/fetes-recuperation

Infirmière EN MILIEU RURAL

Vous êtes âgés de plus de 50 ans ?
Vous avez besoin de soins ou de services de santé ?

Une infirmière en milieu rural est disponible à **Saint-Damien** tous les **mercredis.**

Sur rendez-vous seulement

Pour prendre rendez-vous :
(450) 886-3861,poste 250

Le local est situé au **2080, rue Taschereau**

Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière Québec

MRC Matawinie

PROCHAINES DATES DE TOMBÉE 2020 : 8 FÉVRIER, 8 MAI, 8 AOÛT, 8 NOVEMBRE
ASSOCIATIONS, COMITÉS ET ORGANISMES, VOUS AVEZ UN BREF COMMUNIQUÉ À TRANSMETTRE AUX CITOYENS ? DÉPOSEZ VOS TEXTES ***(EN FORMAT WORD, 250 MOTS MAXIMUM)*** AVANT LA DATE DE TOMBÉE PAR COURRIEL : bibliotheque@st-damien.com ou loisirs@st-damien.com
L'ARTICLE PUBLIÉ PEUT DIFFÉRER DE L'ORIGINAL POUR DES RAISONS DE MISE EN PAGE.

Soyez à l'affut de l'actualité et des activités municipales. Consultez notre site Internet pour en connaître d'avantage sur les informations présentées dans ce bulletin résumé, aimez notre page Facebook et abonnez-vous à notre infolettre.

6850, chemin Montauban, Saint-Damien (Québec) J0K 2E0
Tél. : 450 835-3419 Téléc. : 450 835-5538 www.st-damien.com